



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/48/36/Add.2  
13 avril 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session

RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE MONDIALE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES  
EN DÉVELOPPEMENT SUR LA REPRISE DE SA PREMIÈRE SESSION\*

Rapport du Comité préparatoire de la Conférence mondiale  
sur le développement durable des petits États insulaires  
en développement sur la reprise de sa première session

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. ORGANISATION DE LA SESSION . . . . .	1 - 17	3
A. Ouverture et durée de la session . . . . .	1 - 8	3
B. Participants . . . . .	9 - 16	3
C. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation . . . . .	17	5
II. PRÉPARATIFS DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT SUR LA BASE DE LA RÉSOLUTION 47/189 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DATÉE DU 22 DÉCEMBRE 1992 ET COMPTE TENU D'AUTRES RÉSOLUTIONS PERTINENTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE . . .	18 - 27	6
A. Organisation et programme de travail de la Conférence . . . . .	18 - 24	6

\* Le présent document est une version ronéotypée d'une partie de l'additif au rapport du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement sur la reprise de sa première session. Les sections II.D et VI de l'additif ont déjà été distribuées en version ronéotypée sous la cote A/48/36/Add.1. Le texte complet de l'additif paraîtra en tant que Supplément No 36 A des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session (A/48/36/Add.1).

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
B. Participation des organisations non gouvernementales à la Conférence et au processus préparatoire . . . . .	25 - 26	6
C. Préparatifs du gouvernement hôte . . . . .	27	7
D. Fonctionnement du fonds bénévole . . . . .	(voir A/48/36/Add.1)	
III. EXAMEN DES PLANS ET PROGRAMMES VISANT À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT ET À L'UTILISATION DE LEURS RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES EN PRÉSERVANT LEUR BIODIVERSITÉ AINSI QU'EN RÉPONDANT AUX BESOINS ESSENTIELS DES POPULATIONS INSULAIRES ET EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE LEUR VIE, ET DES MESURES DEVANT PERMETTRE AUX PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT DE FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS ÉCOLOGIQUES DE FAÇON EFFICACE, NOVATRICE ET DURABLE AINSI QUE D'EN TEMPÉRER LES EFFETS ET DE RÉDUIRE LES MENACES QUI PÈSENT SUR LES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES .	28 - 43	7
A. Projet de programme d'action en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement . . . . .	28 - 32	7
B. Information sur les activités menées par les donateurs pour favoriser le développement durable des petits États insulaires en développement . . . . .	33 - 40	7
C. Examen des propositions relatives à une déclaration de la Barbade sur le développement durable des petits États insulaires en développement . . . . .	41 - 43	8
IV. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE SUR LA REPRISE DE LA PREMIÈRE SESSION . . . . .	44 - 46	8
V. CLÔTURE DE LA SESSION . . . . .	47 - 51	9
VI. QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE . . . . .	(voir A/48/36/Add.1)	
VII. DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ PRÉPARATOIRE À LA REPRISE DE SA PREMIÈRE SESSION, AUXQUELLES LA CONFÉRENCE DEVRA DONNER SUITE . . . . .	52	9

Annexe

Documents dont le Comité préparatoire était saisi à la reprise de sa première session . . . . .	12
---	----

/...

## I. ORGANISATION DE LA SESSION

### A. Ouverture et durée de la session

1. Pour la reprise de la première session, le Comité préparatoire s'est réuni au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 7 au 11 mars 1994. Il a tenu trois séances (de la 16e à la 18e) et plusieurs séances officieuses.
2. La session a été ouverte par le Président du Comité préparatoire.
3. À la 16e séance, le 7 mars, le Coordonnateur pour la Conférence a donné lecture d'un message du Secrétaire général adressé au Comité.
4. À la même séance, l'observateur de l'Association caraïbe pour l'environnement, organisation non gouvernementale autorisée à participer à la Conférence et à ses travaux préparatoires, a fait une déclaration.
5. À la 17e séance, le 8 mars, le Ministre fédéral allemand pour l'environnement, la protection de la nature et la sécurité nucléaire et le représentant de l'Italie ont fait des déclarations.
6. À la même séance, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a fait une déclaration.
7. À la même séance également, les organisations non gouvernementales ci-après autorisées à participer à la Conférence et à ses travaux préparatoires ont fait des déclarations : Pacific Concerns Resource Centre, l'Association caraïbe pour l'environnement, Greenpeace International et Caribbean Policy Development Centre.
8. À la 18e séance, le 11 mars, le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable a fait une déclaration.

### B. Participants

9. Les États ci-après étaient représentés : Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Grèce, Grenade, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, îles Cook, îles Marshall, îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Kiribati, Madagascar, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République dominicaine, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Siège, Saint-Vincent-et les Grenadines, Samoa, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suriname, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Vanuatu, Venezuela, Zambie et Zimbabwe.

10. Les membres associés ci-après des commissions régionales étaient représentés par des observateurs : Guam, îles Vierges américaines, îles Vierges britanniques, îles Nioué, Montserrat et République des Palaos.

11. Les organes et programmes ci-après de l'Organisation des Nations Unies étaient représentés : Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.

12. La Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique étaient également représentées.

13. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées : Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation internationale du Travail et Organisation météorologique mondiale.

14. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Agence de coopération culturelle et technique, Centre de développement pour l'Asie et le Pacifique, Commission des Communautés européennes, Comité consultatif juridique afro-asiatique, Communauté des Caraïbes, Secrétariat du Commonwealth, Organisation de l'unité africaine, Organisation internationale pour les migrations et Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud.

15. L'African National Congress était représenté par un observateur.

16. Les organisations non gouvernementales ci-après autorisées à participer aux travaux de la Conférence et à ses préparatifs étaient représentées : Association of the Bar of the City of New York, Association caraïbe pour l'environnement, Associations mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique, Communauté internationale bahaïe, Caribbean Policy Development Centre, Centre for Resources Management and Environmental Studies, Environmental Defense Fund, Centre de liaison pour l'environnement, Island Resources Foundation, European Centre for Studies Information and Education on Pacific Issues, Fondation for International Environmental Law and Development, Global Education Associates, Greenpeace International, International Coastal and Ocean Organization, Institut international pour le développement durable, International Scientific Council for Island Development, International Synergy Institute, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Marine Environmental Research Institute, Netherlands Committee for IUCN, O Le Siosiomaga Society Inc., Panos Institute, Pacific Concerns Resource Centre, The Nature Conservancy, Nuclear Free and Independent Pacific Movement, Pan African Movement, Société pour le développement international, University of the West Indies Centre for Environment and Development, Women and Fisheries Network, Women's Environment and Development Organization et World Wildlife Fund.

C. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

17. À sa 16e séance, le 7 mars, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document A/CONF.167/PC/12 et Add.1, intitulé "Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation". L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Préparatifs de la première Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement sur la base de la résolution 47/189 de l'Assemblée générale et compte tenu d'autres résolutions pertinentes de l'Assemblée générale :
  - a) Organisation et programme de travail de la Conférence;
  - b) Participation des organisations non gouvernementales à la Conférence et à ses préparatifs;
  - c) Préparatifs du gouvernement hôte;
  - d) Fonctionnement du fonds bénévole.
3. Examen des plans et programmes visant à contribuer au développement durable des petits États insulaires en développement et à l'utilisation de leurs ressources marines et côtières en préservant leur biodiversité ainsi qu'en répondant aux besoins essentiels des populations insulaires et en améliorant la qualité de leur vie, et des mesures devant permettre aux petits États insulaires en développement de faire face aux changements écologiques de façon efficace, novatrice et durable ainsi que d'en tempérer les effets et de réduire les menaces qui pèsent sur les ressources marines et côtières :
  - a) Projet de programme d'action en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement;
  - b) Information sur les activités menées par les donateurs pour favoriser le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - c) Examen des propositions relatives à une déclaration de la Barbade sur le développement durable des petits États insulaires en développement.
4. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de la reprise de sa première session.

II. PRÉPARATIFS DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT SUR LA BASE DE LA RÉOLUTION 47/189 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DATÉE DU 22 DÉCEMBRE 1992 ET COMPTE TENU D'AUTRES RÉOLUTIONS PERTINENTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A. Organisation et programme de travail de la Conférence

18. Le Comité préparatoire a examiné le point 2 a) de son ordre du jour à ses 16e et 18e séances, les 7 et 11 mars. Il était saisi d'une note du Secrétariat sur l'organisation et le programme de travail de la Conférence (A/CONF.167/PC/L.8).

1. Règlement intérieur de la Conférence

19. À sa 18e séance, le 11 mars, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé "Règlement intérieur de la Conférence" (A/CONF.167/PC/L.12), présenté par le Président et le bureau du Comité préparatoire.

20. À la même séance, le Comité a adopté le projet de décision (voir par. 52, décision 15).

2. Débat de haut niveau

21. À sa 18e séance, le 11 mars, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé "Débat de haut niveau" (A/CONF.167/PC/L.13), présenté par le Président et le bureau du Comité préparatoire.

22. À la même séance, le Comité a adopté le projet de décision (voir par. 52, décision 16).

3. Décision sur l'organisation et le programme de travail de la Conférence

23. À sa 18e séance, le 11 mars, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé "Organisation et programme de travail de la Conférence" (A/CONF.167/PC/L.14), présenté par le Président et le bureau du Comité préparatoire.

24. À la même séance, le Comité a adopté le projet de décision (voir par. 52, décision 17).

B. Participation des organisations non gouvernementales à la Conférence et au processus préparatoire

25. Le Comité préparatoire a examiné le point 2 b) de son ordre du jour à sa 16e séance, le 7 mars. Il était saisi d'une note du Secrétariat sur la participation des organisations non gouvernementales au processus préparatoire (A/CONF.167/PC/L.4/Add.1).

26. À la même séance, le Comité a approuvé l'accréditation à la Conférence et à ses préparatifs d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales dont la

liste figure dans le document A/CONF.167/PC/L.4/Add.1 (voir par. 52, décision 21).

C. Préparatifs du gouvernement hôte

27. Le Comité préparatoire a examiné le point 2 c) de l'ordre du jour à sa 16e séance, le 7 mars. Il a entendu une déclaration du Ministre de l'environnement et des terres de la Barbade.

III. EXAMEN DES PLANS ET PROGRAMMES VISANT À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT ET À L'UTILISATION DE LEURS RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES EN PRÉSERVANT LEUR BIODIVERSITÉ AINSI QU'EN RÉPONDANT AUX BESOINS ESSENTIELS DES POPULATIONS INSULAIRES ET EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE LEUR VIE, ET DES MESURES DEVANT PERMETTRE AUX PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT DE FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS ÉCOLOGIQUES DE FAÇON EFFICACE, NOVATRICE ET DURABLE AINSI QUE D'EN TEMPÉRER LES EFFETS ET DE RÉDUIRE LES MENACES QUI PÈSENT SUR LES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

A. Projet de programme d'action en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement

28. Le Comité préparatoire a examiné le point 3 a) de son ordre du jour à ses 16e et 18e séances, les 7 et 11 mars. Il était saisi du rapport du Comité préparatoire sur sa session d'organisation et sa première session (A/48/36).

29. À la 16e séance, les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Australie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont fait des déclarations.

30. À la même séance également, les représentants de l'Algérie (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), de la Trinité-et-Tobago (au nom de l'Alliance des petits États insulaires) et de la Grèce (au nom de l'Union européenne) ont fait des déclarations.

31. À sa 18e séance, le 11 mars, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé "Projet de programme d'action en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement" (A/CONF.167/PC/L.16), présenté par le Président et le bureau du Comité préparatoire.

32. À la même séance, le Comité a adopté le projet de décision (voir par. 52, décision 19).

B. Information sur les activités menées par les donateurs pour favoriser le développement durable des petits États insulaires en développement

33. Le Comité préparatoire a examiné le point 3 b) de son ordre du jour à ses 16e et 18e séances, les 7 et 11 mars.

34. Pour l'examen du point, le Comité était saisi du rapport du Secrétaire général sur les activités actuellement menées par les donateurs pour favoriser

le développement durable des petits États insulaires en développement (A/CONF.167/PC/13 et Add.1) et d'un document contenant un inventaire de ces mêmes activités (A/CONF.167/PC/CRP.1).

35. À la 16e séance, le 7 mars, le Coordonnateur de la Conférence a fait une déclaration liminaire.

36. À la même séance, le Coordonnateur adjoint de la Conférence a fait une déclaration.

Rapport sur les activités actuellement menées par les donateurs

37. À sa 18e séance, le 11 mars, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé "Rapport sur les activités menées par les donateurs" (A/CONF.167/PC/L.17), présenté par le Président et le bureau du Comité préparatoire.

38. À la même séance, les représentants de la Grèce (au nom de l'Union européenne) et de la Commission des Communautés européennes ont fait des déclarations.

39. À la même séance, le Coordonnateur de la Conférence a fait une déclaration.

40. À la même séance également, le Comité a adopté le projet de décision (voir par. 52, décision 20).

C. Examen des propositions relatives à une déclaration de la Barbade sur le développement durable des petits États insulaires en développement

41. Le Comité préparatoire a examiné le point 3 c) à sa 18e séance, le 11 mars. Le Comité était saisi d'un projet de texte (A/CONF.167/PC/L.10) intitulé "Déclaration de la Barbade (éléments à débattre)", présenté par la Barbade.

42. À la 18e séance, le 11 mars, le Comité était saisi d'un projet de décision intitulé "Propositions relatives à une déclaration de la Barbade" (A/CONF.167/PC/L.15), présenté par le Président et le bureau du Comité préparatoire.

43. À la même séance, le Comité a adopté le projet de décision (voir par. 52, décision 18).

IV. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE SUR LA REPRISE DE SA PREMIÈRE SESSION

44. À sa 18e séance, le 11 mars, le Comité a examiné le projet de rapport du Comité préparatoire sur la reprise de sa première session (A/CONF.167/PC/L.9).

45. À la même séance, le Rapporteur a présenté et révisé oralement le projet de rapport.

46. À la même séance, le Comité a adopté le projet de rapport, tel qu'il avait été révisé oralement, et confié au Rapporteur le soin d'en établir la version

finale, en tenant compte des observations formulées et des décisions prises à la dernière séance, en vue de le soumettre à la Conférence.

#### V. CLÔTURE DE LA SESSION

47. À la 18e séance, le 11 mars, le Coordonnateur de la Conférence a fait une déclaration.

48. À la même séance, l'observateur de "Women and Fisheries Network", organisation non gouvernementale autorisée à participer à la Conférence et à ses préparatifs, a fait une déclaration au nom des organisations non gouvernementales représentées au Comité préparatoire.

49. À la même séance également, les représentants du Canada, de l'Australie, de l'Allemagne et du Japon ont fait des déclarations.

50. À la même séance, le Président a fait une déclaration finale.

51. À la même séance également, les représentants de la Grèce (au nom de l'Union européenne), de l'Algérie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et de la Trinité-et-Tobago (au nom de l'Alliance des petits États insulaires) ont fait des déclarations finales.

#### VII. DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ PRÉPARATOIRE À LA REPRISE DE SA PREMIÈRE SESSION, AUXQUELLES LA CONFÉRENCE DEVRA DONNER SUITE

52. À la reprise de sa première session, le Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement a adopté les huit décisions\*\* ci-après qui sont présentées à la Conférence pour examen et suite à donner :

#### DÉCISION 15

##### Règlement intérieur de la Conférence

Le Comité préparatoire recommande à la conférence de modifier comme suite le projet de règlement intérieur de la Conférence (A/CONF.167/PC/3) :

##### Élection

##### Article 6

La Conférence élit parmi les représentants des États participants les membres du bureau suivants : un président, neuf vice-présidents plus un vice-président de droit, originaire du pays hôte, un rapporteur général et le président de la Grande Commission créée en application de l'article 46. Ces membres sont élus de manière à assurer la représentativité du bureau. La

---

\*\* Pour le texte de la décision 14, à laquelle l'Assemblée générale devra donner suite, voir A/48/36/Add.1.

Conférence peut également élire les autres membres du bureau qu'elle juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

DÉCISION 16

Débat de haut niveau

Le Comité préparatoire recommande à la Conférence que le débat de haut niveau se tienne à l'échelon des chefs d'État ou de gouvernement ou à l'échelon ministériel. Le débat de haut niveau devrait durer un jour et demi, du jeudi 5 mai au matin, au vendredi 6 mai 1994 au matin. Le jeudi sera consacré à un débat sur le thème "Vers une action commune pour le développement durable". La durée des déclarations qui seront faites au cours du débat de haut niveau devrait être limitée à sept minutes. Le Comité préparatoire note également que le pays hôte prévoit d'organiser une table ronde à l'intention des participants au débat de haut niveau le 6 mai au matin, et il invite le Président de la Conférence à rendre compte à celle-ci des résultats du débat de haut niveau et de la table ronde dans une déclaration du Président établie sous son autorité.

DÉCISION 17

Décision sur l'organisation et le programme de travail  
de la Conférence

Le Comité préparatoire prend note du document intitulé "Organisation et programme de travail de la Conférence" (A/CONF.167/PC/L.8).

DÉCISION 18

Décision sur les propositions relatives à une déclaration  
de la Barbade

Le Comité préparatoire prie le Secrétaire général de transmettre le texte contenant les propositions relatives à une déclaration de la Barbade (A/CONF.167/PC/L.10) à la Conférence, pour examen et suite à donner.

DÉCISION 19

Projet de programme d'action en faveur du développement durable  
des petits États insulaires en développement

Le Comité préparatoire prie le Secrétaire général de transmettre à la Conférence, pour examen et suite à donner, le projet de programme d'action en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement, tel qu'il a été modifié à la reprise de la première session du Comité préparatoire.

DÉCISION 20

Rapport sur les activités menées par les donateurs

Le Comité préparatoire prie le Secrétaire général de transmettre à la Conférence, pour examen et suite à donner, une version révisée du rapport sur

les activités menées par les donateurs pour favoriser le développement durable des petits États insulaires en développement.

DÉCISION 21

Organisations non gouvernementales autorisées à participer à la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement et à son processus préparatoire

I. Organisations non gouvernementales accréditées auprès de la Commission du développement durable

Barbados Association of Canada Inc. Women's Action Committee  
Amis de la Terre International  
Ibon Philippines, Inc.  
Marine Environmental Research Institute  
The Nature Conservancy  
South East Asia Centre for Environment and Development  
Together Foundation for Global Unity

II. Autres organisations non gouvernementales (non dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ni accréditées auprès de la CNUED)

Asian Marine Conservation Association  
Belize Enterprise for Sustained Technology  
Centre for Documentation, Research and Training on the Southwest Indian Ocean  
Clean Islands International, Inc.  
The Environmental Coalition of Prince Edward Island  
Institute of Island Studies, University of Prince Edward Island  
International Agency for Small-Scale Mining  
Micronesia and South Pacific Program, University of Oregon  
Na Po's Kokua  
Ralph Bunche Institute of International Studies  
Rare Center for Tropical Conservation  
Remedial Ecotoxicological Expeditions Fund (REEF)  
Small Projects Assistance Team Ltd.  
SOS Nature Togo

ANNEXE

Documents dont le Comité préparatoire était saisi à la reprise de sa première session

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre et description</u>
A/CONF.167/PC/12	1	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
A/CONF.167/PC/12/Add.1	1	Projet de programme de travail du Comité préparatoire
A/CONF.167/PC/13 et Add.1	3 b)	Activités menées par les donateurs pour favoriser le développement durable des petits États insulaires en développement : rapport du Secrétaire général
A/CONF.167/PC/14	2 d)	Note du Secrétariat sur le fonctionnement du fonds bénévole
A/CONF.167/PC/L.4/Add.1	2 b)	Note du Secrétariat sur la participation d'organisations non gouvernementales au processus préparatoire
A/CONF.167/PC/L.8	2 a)	Note du Secrétariat sur l'organisation et le programme de travail de la Conférence
A/CONF.167/PC/L.9	4	Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de la reprise de sa première session
A/CONF.167/PC/L.10	3 c)	Projet de déclaration de la Barbade (éléments à débattre)
A/CONF.167/PC/L.11	2 d)	Bureau du Comité préparatoire : participation des membres associés des commissions régionales à la Conférence et à ses préparatifs : projet de décision
A/CONF.167/PC/L.12	2 a)	Règlement intérieur de la Conférence : projet de décision
A/CONF.167/PC/L.13	2 a)	Débat de haut niveau : projet de décision
A/CONF.167/PC/L.14 et Corr.1	2 a)	Organisation et programme de travail de la Conférence
A/CONF.167/PC/L.15	3 c)	Propositions relatives à une déclaration de la Barbade : projet de décision
A/CONF.167/PC/L.16	3 a)	Projet de programme d'action en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement : projet de décision
A/CONF.167/PC/L.17	3 b)	Rapport sur les activités actuelles des donateurs : projet de décision
A/CONF.167/PC/CRP.1		Inventaire des activités actuellement menées par les donateurs pour favoriser le développement durables des petits États insulaires en développement (en anglais seulement)
A/CONF.167/PC/INF.1		Information à l'intention des participants

-----